

# La culture au cœur du développement des territoires

Mardi 19 novembre 2013 (14 h/17 h) à Cluny Intervention le

Avec **Jean-Michel LUCAS**

- **Intervenant :**  
Jean-Michel LUCAS
- **Mode d'intervention :**  
Atelier pédagogique
- **Coordonnées :**  
11, Rue de la Martinique  
33000 Bordeaux  
[jmlucas285@free.fr](mailto:jmlucas285@free.fr)  
09 51 17 24 40

## Présentation de l'intervenant

Engagé de longue date dans l'action culturelle, Jean-Michel Lucas a vu de l'intérieur les milieux de la culture : il a été fonctionnaire à la DRAC et conseiller de Jacques Lang. Il est aussi impliqué à l'IRMA, centre d'information et de ressources spécialisé pour les musiques actuelles.

Il se dit aujourd'hui détroqué de la DRAC, consultant en déformation professionnelle et citoyen militant de l'enjeu culturel dans une société démocratique.

Il est docteur en sciences économiques et maître de conférences à l'université Rennes 2.

Ses travaux de recherche portent sur la critique des politiques culturelles et, sous le pseudonyme du Doc Kasimir Bisou, il plaide pour la prise en compte des enjeux



éthiques dans la conduite des politiques de la culture.

On lui doit ce livre : "Culture et développement durable", un livre par lequel il invite les élus à ne pas céder aux sirènes de l'économie créative et à ne pas prendre les artistes et les acteurs culturels pour les troupes de choc dans le combat que mènent les territoires pour développer leur attractivité.

### DANS CE NUMÉRO :

<b>Présentation de l'intervenant</b>	1
<b>Synthèse du propos de la soirée</b>	1 à 4
<b>Petits échanges entre amis</b>	4
<b>Revendications et espérances pour l'avenir</b>	5

## Synthèse du propos de la soirée

1789 - Déclaration des droits de l'homme et du citoyen :

*"Les hommes naissent et demeurent égaux en droit. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune."*

1948 - Déclaration universelle des droits de l'homme :

*"Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de conscience et doivent agir envers les autres dans un esprit de fraternité."*

Depuis les années cinquante, plus précisément depuis l'ère Malraux, c'est dans cet esprit issu des Lumières que s'enracinent l'art et la culture.

A cette époque, l'art et la culture s'appuyaient sur des critères de qualité, d'excellence. Il s'agissait de définir et de promouvoir le meilleur de la culture en tant que référentiel universel de l'humanité. Le critère d'évaluation d'une œuvre était la beauté, l'esthétisme.

Ce n'était somme toute qu'une idéologie.

Dans les années 80, une autre idéologie de la culture s'est développée : la culture business.

*C'est l'ère de l'art et de la culture utilitaires, facteur de développement économique et de lien social...*

Paraphrasant la célèbre citation : "Quand j'entends le mot « culture », je sors mon revolver", est venue s'inscrire cette autre citation : "Quand j'entends le mot « culture », je sors mon carnet de chèque".

La culture, c'est des biens, des événements culturels.

On reconnaît une œuvre d'art au fait qu'elle se vend et l'artiste, au fait qu'il vend et est coté en bourse.

L'événement culturel doit avoir du succès auprès du plus grand nombre. L'art est considéré comme un secteur de production, on parle de secteur culturel ou même d'industrie culturelle.

C'est l'ère de l'art et de la culture utilitaires, facteur de développement économique et de lien social, au niveau global comme au niveau local.

Ces deux idéologies/politiques culturelles semblent fonctionner comme deux jambes, assurant l'équilibre et la marche.

Et ça marche ainsi : des experts déterminent ce qui est de la culture et ce qui n'en est pas, ce qui est local et ce qui peut être universel. Ils hiérarchisent la production des œuvres. Celles-ci doivent avoir valeur d'universalité et être exceptionnelles. La grille historique des disciplines artistiques ainsi établie est mise à disposition du peuple afin qu'il s'élève.

Cette politique est mise en œuvre au nom de la justice globale et de l'égalité, de l'aménagement du territoire. La culture du territoire englobe des habitudes, des langues, du mode de vie. Cette culture est une culture relative - relative à un lieu et à un temps donné. Il faut que l'homme ne reste pas dans ce référentiel local pour qu'il accède au référentiel humain.

Les deux idéologies/politiques culturelles peuvent avoir les mêmes actions : proposer une offre culturelle à une demande culturelle et les mêmes fins : la diffusion de l'art, la recherche de sens et la responsabilité sociale.

Mais toutes deux sont en proie à ces écueils que sont l'élitisme, la nécessité d'experts, l'obligation pour l'acteur de la culture de justifier tout le temps son existence et d'obtenir des résultats, en l'occurrence, la transformation et le développement des personnes et des territoires.

#### L'élitisme :

Il y a des lieux culturels qui sont plus intéressants que les autres.

Le territoire, les personnes et les acteurs culturels se trouvent en situation de faire émerger de l'art mais ils ne sont pas producteurs de la hiérarchie qui détermine si une œuvre est ou non de l'art et de la culture.

L'idée de donner accès au meilleur met d'office les gens qui reçoivent en état d'infériorité : ce sont des barbares qu'il faut civiliser, des naïfs qu'il faut dénier.

*L'idée de donner accès au meilleur met d'office les gens qui reçoivent en état d'infériorité*

#### Les experts :

Dire le beau, dire l'utile est attribué à des gens qui savent.

Ceux-ci produisent un référentiel qui induit la politique des institutions et des acteurs culturels. On retrouve l'éternel combat des anciens et des modernes.

Ceux qui ne connaissent pas ne sont pas humains ou sont des humains en devenir. La parole des experts est sacralisée, elle ne naît pas de la discussion, elle est secrète.

Ceux qui ne pensent pas comme les experts sont qualifiés de ringards. Les experts forment une corporation qui vit de ce fonctionnement.

#### Le besoin de justifier tout le temps son existence :

Les acteurs culturels doivent tout le temps prouver qu'ils font de l'art et qu'ils sont utiles : dans le tourisme, la sauvegarde du patrimoine, l'attractivité du territoire, la création du lien social. Ils doivent rendre des

comptes sur leurs choix, l'utilisation de l'argent public et leur rôle dans les territoires.

Ils ont une obligation de résultats.

#### La transformation des personnes et des territoires :

Les acteurs de la culture doivent s'adresser à tous ceux qui n'ont pas l'habitude de fréquenter volontairement les œuvres d'art.

Cela sous-entend que les gens ne sont pas ce qu'ils devraient être et qu'ils doivent changer.

*2001 - La déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle : "La culture prend des formes diverses à travers le temps et l'espace. Cette diversité s'incarne dans l'originalité et la pluralité des identités qui caractérisent les groupes et les sociétés composant l'humanité. Source d'échanges, d'innovation et de créativité, la diversité culturelle est, pour le genre humain, aussi nécessaire que l'est la biodiversité dans l'ordre du vivant. En ce sens, elle constitue le patrimoine commun de l'humanité et doit être reconnue et affirmée au bénéfice des générations présentes et des générations futures."*

Emanation de l'ONU, l'UNESCO affirme que la diffusion de la culture, de l'art et de l'éducation a un but de justice et de liberté mais aussi un but de paix : "Quand j'entends le mot revolver, je sors ma culture."

C'est donc un mieux, même si les écueils sont toujours là : d'une part, si vous n'êtes pas classé au patrimoine de l'UNESCO, c'est que vous n'êtes pas important pour l'humanité, d'autre part, le territoire voisin ne se sent pas concerné.

La vénérable institution en ajoute un autre : une conception réductrice de l'échange. Entre les civilisations, les cultures et les peuples, elle préconise le dialogue. Cela implique qu'en fin de comptes, chacun reste dans son "chez-soi" mental, ce qui n'est pas la meilleure manière d'évoluer.

Se rattachant à toutes ces déclarations, les politiques culturelles se font au nom de l'humanité.

C'est donc dans le champ de l'humanisme qu'il faut chercher une autre vision, un autre discours : dans les Droits de l'homme, ces droits qui disent : "personne ne peut dénier sa culture à une autre personne sans l'exclure de l'humanité", ces droits qui sont inscrits dans la déclaration de Fribourg.

### 2007 - Déclaration de Fribourg :

*"Le terme "culture" recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne (ou un groupe) exprime son humanité et les significations qu'elle donne à son existence et à son développement.*

*L'expression "identité culturelle" est comprise comme l'ensemble des références culturelles par lequel une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité.*

*Par "communauté culturelle", on entend un groupe de personnes qui partagent des références constitutives d'une identité culturelle commune, qu'elles entendent préserver et développer."*

Dans la filiation de l'UNESCO, cette déclaration définit les droits culturels mais aussi leur mise en œuvre dans les principes de gouvernance, dans l'économie, dans la responsabilité des acteurs publics et des organisations institutionnelles.

Elle offre un référentiel universel, un système de valeurs.

Elle reconnaît la personne dans son identité culturelle, dans son droit de donner sens à la vie et au monde dans sa culture. Ce n'est plus de l'esthétique, c'est de l'éthique.

Les personnes sont maîtres de leur liberté de dire : ceci est de la culture.

La culture dépasse la science, la sociologie, l'anthropologie. Elle comporte l'émancipation de la personne.

La culture recouvre les valeurs,

croyances, langues, convictions, institutions par lesquelles une personne ou un groupe exprime son humanité.

La culture, ici, c'est faire sens avec les autres.

Le principe est de faire humanité ensemble, en tant qu'être de liberté et de dignité. La construction de l'humanité passe donc par la reconnaissance de la culture de l'autre. Dès lors, l'enjeu de la politique culturelle est d'instituer l'interaction entre les identités culturelles.

La question culturelle passe par le respect : je respecte l'autre et l'autre me respecte. Plus question de dialogue des cultures et de simple tolérance.

Il est question d'élaborer un référentiel de droits humains.

On peut évoquer l'homosexualité. Il y a cinquante ans, c'était la part maudite de l'humanité, aujourd'hui cette relation a valeur humaine. L'unité se trouve dans les droits humains. On ne parle pas de différence mais de diversité culturelle.

Cette nouvelle vision permet l'attachement/arrachement de la personne : la personne est attachée à sa culture, à son lieu d'origine, à son système de valeurs et de pensées mais il lui est possible de s'en arracher et d'en adopter/adapter d'autres qui, au départ, lui sont étrangères, donc étrangères.

Les élus et les acteurs de la culture doivent confronter les opinions sur leur territoire et permettre l'interaction culturelle pour plus de liberté, plus de dignité.

Ils doivent organiser le lieu et le temps de la confrontation, de la discussion, afin de modifier les comportements.

Cet aspect implique aussi la gestion des différents : l'autre n'est pas un emmerdeur mais quelqu'un qui pense autrement, qui est autrement. Il s'agit d'échanges, de débats, de palabres.

En Afrique, la palabre est une coutume de rencontre, de création ou de maintien du lien social qui per-

met également de régler un contentieux sans que les protagonistes ne soient lésés.

Le but de la palabre est de garder la cohésion, de ne pas exclure de la communauté. C'est une véritable institution sociale à laquelle participe toute ou partie de la communauté d'un village.

Elle a lieu - au sens premier du terme, avoir un lieu où exister : c'est l'arbre ou la case à palabres.

Si en Afrique, la palabre est connotée positivement, dans nos pays, elle est plutôt synonyme de bavardages oiseux, de discussions qui traînent en longueur sans apporter de décision. On voit ici un nouvel écueil pour les échanges : le piège des mots, ce que chacun met dans les mots utilisés, les mots à choisir, les mots à bannir.

En préalable à la palabre vient le travail autour des mots, par exemple :

#### - La créolisation :

En linguistique, un créole est un parler issu des transformations subies par un système linguistique utilisé de façon imparfaite comme moyen de communication par une communauté importante, ces transformations étant vraisemblablement influencées par les langues maternelles originelles des membres de la communauté.

La créolisation est le processus socio-ethnique qui aboutit à la constitution d'un créole. Ce processus implique une langue de superstrat représentant la langue d'une minorité socio-économiquement dominante, et une ou plusieurs langues de substrat parlées par une large majorité.

A partir de ce processus, l'écrivain antillais Edouard Glissant a fondé un concept : aucune culture n'est exempte d'une autre culture.

La culture, comme la langue, vit un processus de créolisation.

La créolisation est la capacité de

personne ne peut dénier sa culture à une autre personne sans l'exclure de l'humanité

aucune culture n'est exempte d'une autre culture

puiser dans la culture des autres, c'est une source d'enrichissement. Un autre mot est le métissage culturel mais celui-ci comporte une idée de pureté, sous-entendu il y a une culture pure qui n'a jamais été touchée par les autres cultures.

#### - Les habitants :

Ce mot définit une personne par l'endroit où elle habite, ce qui est réducteur car une personne se définit aussi par son histoire, ses valeurs, son système de pensées. Comment nommer autrement des gens qui ont assisté à un spectacle, sinon avec des mots tout aussi réducteurs : le public,

c'est celui qui assiste, le spectateur, c'est celui qui paie.

#### - La capacité :

Très utilisé en Afrique, le mot "capabilité" désigne la liberté de faire ou de ne pas faire.

Si je dis : "aujourd'hui, je n'ai pas lu". Le sens de la phrase se fait en fonction de la raison pour laquelle je n'ai pas lu : j'avais des livres mais j'ai choisi de ne pas lire, ce n'est pas la même chose que : je n'ai pas lu parce que je ne sais pas lire. Le mot désigne ce que la personne est capable de faire.

La liberté s'exprime dans le langage du dominant.

Par exemple, quand une femme au

foyer dit : je m'occupe de mon mari, elle ne dit pas toujours : c'est mon choix.

La capacité renvoie donc aux Droits de l'homme.

La palabre étant un processus long et lent, parfois labyrinthique, les politiques culturelles sont plus difficiles à mettre en œuvre mais elles s'enracinent mieux.

#### Les acteurs culturels présents à la conférence / débat de Jean-Michel Lucas ont participé activement à l'élaboration du discours.

### Petits échanges entre amis :

#### Marceau Biol :

"On parle de la grande culture et de la petite culture mais c'est faux. Sur nos territoires, chacun a de la culture à partager."

#### Jean-Michel Lucas :

"On n'est pas dans le : moi je sais et vous, vous ne savez pas. Je suis là pour des échanges."

#### Damien Bonnetain :

"On ne peut pas nous dire d'être gentils alors que le monde est méchant, c'est toute la société qu'il faut changer. On pourrait interdire les jeux vidéo mais est-ce que ça supprimerait la violence ?"

#### Damien Bonnetain :

"C'est normal de préserver l'abbaye de Cluny et pas le camping."

#### Jean-Michel Lucas :

"Oui, c'est normal de hiérarchiser. La question est de savoir qui hiérarchise et quelle est la valeur de l'expertise. On a donné la clé du *bien* à un citoyen. Du temps où j'étais à la DRAC, j'ai mis un maire au tribunal parce qu'il avait jeté une colonne romaine."

#### Jean-Marie Sanchez :

"On est tellement en décalage, c'est tellement ancré ce référentiel économique et ce référentiel du meilleur. Chaque fois que j'ai proposé une cocréation à la scène nationale, on m'a ri au nez."

#### Jean-Michel Lucas :

"Un jour, du temps où je travaillais à la DRAC, des gens de théâtre m'ont fait savoir que leur subvention avait été baissée. J'ai justifié la chose en invoquant les experts mais les gens m'ont dit avoir vu chaque expert séparément et que chacun avait dit que le spectacle était mieux que le précédent. J'en déduis que les experts trahissent la parole institutionnelle, leur position d'Etat."

#### Alain Manach :

"L'action culturelle doit s'adresser au public le plus fidèle mais le public le plus fidèle, c'est le bac+4 urbanisé. Les Maïf, Camif, Télérama".

#### Jean Lapalus :

"L'économie commande un peu tout. Je ne vois pas comment arriver à cet idéal sans tenir compte de l'économie."

#### Chantal Tramoy :

"On défend le droit à l'éducation. Savoir que l'on défend un droit change le discours."

#### Jean-Michel Lucas :

"Les acteurs culturels doivent être les architectes de la dignité de la personne et être auteur de la transformation sociale. Ils doivent travailler dans l'esprit de l'ABDH (approche basée sur les droits humains). L'élargissement des droits humains fait partie du développement. La personne devient acteur de son autonomie. Elle peut dire JE."

#### Jean-Michel Lucas :

"Il faut en finir avec les conceptions idéales du monde. On agit partiellement, on cherche l'équilibre partiel, un échange dans lequel chacun prend sa part. Il ne faut pas accepter le discours politique sinon c'est mettre la tête dans la gueule du crocodile."

## Quelles sont les revendications ou espérances évoquées pour l'avenir ?

- La double logique et la politique qui en découle sont très prégnantes. Les acteurs culturels sont contaminés, par atavisme ou par intérêt. Ceux qui pensent autrement "font avec". Pourtant, une autre voie est possible et tout un argumentaire est entrain d'émerger pour en faire une véritable alternative.
  - Des écrivains et tout un monde intellectuel réfléchit actuellement à la question. Edouard Glissant, par exemple. L'écrivain antillais a créé des concepts comme « l'archipel des identités » et « la créolisation du monde ».
  - L'art et la culture en référence aux droits de l'homme redonne de la pertinence à ce qu'on fait dans les territoires, redonne de la valeur aux démarches d'expérimentation et de cheminement. Même si c'est plus difficile à évaluer, le qualitatif prend le pas sur le quantitatif.
  - Un dispositif d'éthique public permet l'organisation de la parole des personnes.
  - Une action apporte de l'émancipation si elle favorise la responsabilité, la liberté et la capacité. La personne doit être capable de dire : "Je m'engage".
  - Des politiques sont aujourd'hui mises en œuvre à partir d'expériences, par exemple à Newcastel, en Angleterre. Le réseau des musées de la ville a pour mission non pas de créer de l'attractivité pour attirer de nouveaux habitants ou pour développer le tourisme. Sa mission est de permettre à la personne de mieux se situer dans le monde et de renforcer ses identités pour plus de respect d'elle-même et des autres. Le réseau des musées s'est rapproché du monde associatif pour travailler ensemble, en commençant par répondre à ces questions : Pourquoi voulez-vous travailler avec les musées ? Qu'est-ce qu'on fait ensemble ? Comment les actions vont-elles être évaluées ?
  - Il existe à Grenoble une école du spectateur. Cette école a pour objet d'accompagner les enfants des écoles dans leur découverte des arts et de la culture.
- Elle permet à l'élève de prendre conscience qu'il n'est pas simplement destinataire d'un acte de communication mais un acteur de la représentation, participant à une expérience humaine où tous ses sens et son imagination sont sollicités.
- Elle permet aussi à l'enfant de cesser d'être un public captif pour devenir un partenaire actif.
- Un travail sur les concepts et sur les mots permet d'élaborer des tactiques de négociation et la mise en raison, c'est-à-dire l'élaboration de tout un argumentaire pour défendre ses idées de manière respectueuse de l'autre, sans voir en lui un ennemi à combattre, à abattre.
  - Le consensus, c'est-à-dire l'accord de toutes les parties, n'est pas l'unique outil du débat démocratique. On peut aussi oser le dissensus, c'est-à-dire la divergence des opinions et des pensées.
  - Ce n'est qu'un début, continuons le débat.

Université Rurale du Clunisois  
FRGS

Rue des Griottons  
71250 Cluny

Tél. - 03 85 59 23 64

Fax - 03 85 59 12 47

Email - frgs@wanadoo.fr

Retrouvez toute l'actualité du FRGS sur notre site internet :  
[www.fdf71.org/cluny](http://www.fdf71.org/cluny)